

Compte-rendu de la deuxième réunion de l'Instance de dialogue avec l'Islam de France

Paris, 21 mars 2016

La deuxième réunion de l'instance de dialogue s'est déroulée le 21 mars 2016, à l'hôtel de Beauvau. Elle a été consacrée au thème de la prévention de la radicalisation et a réuni 190 personnes : 140 représentants des Français de confession musulmane, 40 représentants des administrations et une dizaine de chercheurs. Un livret, comprenant un document de synthèse des actions interministérielles engagées depuis la première réunion de l'instance de dialogue en juin 2015, ainsi que les propositions du Conseil français du culte musulman (CFCM) sur la prévention de la radicalisation et le « Manifeste citoyen des musulmans de France » adopté le 29 novembre 2015 à l'Institut du Monde arabe, ont été distribués aux participants.

Ouverte par les discours du Premier Ministre et président du CFCM, Anouar Kbibeche, la journée a débuté par une séquence de restitution des divers travaux engagés depuis la première réunion de l'instance de dialogue: lutte contre les actes antimusulmans, travaux des groupes de travail sur les lieux de culte et sur l'organisation de l'Aïd, développement des diplômes universitaires (DU) de formation civile et civique, soutien à la recherche en matière d'islamologie. Les participants se sont ensuite répartis entre les quatre ateliers respectivement consacrés à la mobilisation dans les territoires, à la prévention de la radicalisation en prison, au discours de prévention et aux jeunes acteurs de la prévention de la radicalisation. La séance de l'après-midi, ouverte par M. Dalil Boubakeur, président d'honneur du CFCM, a été consacrée à la restitution des travaux de ces ateliers. La journée s'est conclue par une allocution du ministre de l'Intérieur.

Une restitution des chantiers lancés depuis la première instance

Protection des mosquées et lutte contre les actes antimusulmans.

Le préfet Thierry Coudert, délégué aux coopérations de sécurité du ministère de l'Intérieur, a rappelé les actions de protection des lieux de culte musulman (1056 sites protégés et 73 projets de sécurisation), la campagne de communication des autorités contre les discriminations et la publication à venir des suites pénales. Abdallah Zekri, président de l'Observatoire contre l'islamophobie, a présenté l'augmentation des actes anti-musulmans constatée au cours de l'année 2015.

Formation civique des aumôniers et des imams.

Le professeur Francis Messner a rappelé l'histoire du diplôme universitaire de formation civile et civique, en soulignant le nouveau volontarisme des universités. Il existe désormais 13 DU qui accueillent 275 étudiants, dont un tiers de cadres religieux. Il a annoncé le futur DU à distance et la publication prochaine du décret rendant obligatoire le DU pour tous les nouveaux aumôniers. Le recteur de la Grande Mosquée de Lyon, Kamel Kabtane, a présenté le dispositif particulier existant dans sa ville, qui associe au DU un certificat porté par l'IFCM.

Groupe de travail sur les lieux de culte et l'organisation de l'aïd.

Le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur, Thomas Campeaux, a présenté les travaux du groupe de travail sur les édifices culturels, associant un représentant de chaque culte et l'Association des maires de France (AMF), qui déboucheront en juillet 2016 sur la publication d'un guide pratique à l'intention notamment

des ministres du culte et des responsables religieux. Il a également fait un point sur le rapport intermédiaire de l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) sur les pratiques funéraires, soulignant que le nombre de regroupements confessionnels sur l'ensemble du territoire national était important. Ezzedine Gaci, recteur de la mosquée de Villeurbanne, a présenté les travaux du groupe sur l'organisation de l'aïd. Il a rappelé que les Français de confession musulmane ont le droit de pratiquer ce rite dans le respect de la législation en vigueur. Il a noté la nécessité d'utiliser à pleine capacité les abattoirs pérennes avant d'envisager la création d'abattoirs temporaires.

Soutien à la recherche en matière d'islamologie et d'islam de France

La professeure Catherine Mayeur-Jaouen a replacé dans son contexte la politique de relance en matière d'islamologie et présenté les projets de recherche, financés en 2015 avec le soutien du ministère de l'intérieur qui ont notamment porté sur le Coran et la figure du prophète, sur le marché du halal, ainsi que sur le statut des cadres religieux. Elle a annoncé le lancement d'un nouvel appel à projets en 2016.

Déroulement des ateliers

A l'issue de la séance plénière, les participants de l'instance de dialogue ont rejoint l'un des 4 ateliers qui se sont déroulés simultanément.

Atelier 1 - Mobilisation dans les territoires : partage d'expérience

Cet atelier était présidé par Mohammed Moussaoui, président d'honneur du CFCM et président de l'UMF.

Le préfet Pierre N'Gahane, Secrétaire général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance (SG-CIPD), a d'abord présenté le dispositif public de prévention de la radicalisation mise en place depuis avril 2014: numéro vert de signalement et cellules de prévention installés dans les préfetures. Le préfet des Hauts-de-Seine, Yann Jounot, a évoqué l'expérience de son département où la cellule de prévention peut, en fonction des situations, faire appel à des cadres religieux référents. Enfin le préfet à l'égalité des chances de l'Essonne, Joël Mathurin a présenté le volet prévention de la radicalisation dans les contrats de ville. Le président du CRCM Aquitaine, Fouad Saanadi a présenté l'expérience du CAPRI en Gironde, association laïque intégrant des cadres religieux en matière de prévention de la radicalisation.

Les participants ont insisté sur l'importance de la formation des intervenants qui travaillent sur ces questions et du discernement dont ils doivent faire preuve. Ils ont indiqué que certains signalements pour radicalisation pouvaient résulter de différends familiaux ou personnels. Ils ont souligné l'utilité des séminaires de formation à la prévention de la radicalisation organisés dans certaines régions. Ils ont été nombreux à demander à ce que les cadres musulmans soient mieux associés aux dispositifs publics de prévention. Plusieurs ont déclaré constater le repli identitaire marquant les comportements de certains jeunes musulmans et souligné la nécessité d'aller à leur rencontre afin de déconstruire les discours religieux radicaux. Ils ont insisté sur la formation des imams comme facteur de prévention. A l'inverse, certains intervenants ont exprimé la conviction que la radicalisation résultait surtout de circonstances sociales et traduisait un sentiment de discrimination.

A l'occasion de la restitution, Pierre N'Gahane a rappelé les différents modèles d'intégration des cadres religieux dans les cellules de prévention de la radicalisation et Fouad Saanadi,

président du CRCM Aquitaine, a souligné la nécessité de créer des espaces de dialogue entre les musulmans et les pouvoirs publics sur ces questions.

Atelier 2 - La prévention de la radicalisation en prison

Cet atelier était présidé par Ahmet Ogras, vice-président du CFCM.

La directrice de l'Administration pénitentiaire, Isabelle Gorce, a rappelé l'augmentation historique des crédits accordés à l'aumônerie musulmane : 30 postes ont ainsi été financés en 2013-2014 puis 60 en 2015. Au 1^{er} janvier 2016, il y avait 196 aumôniers musulmans agréés auprès des établissements pénitentiaires, contre 150 en 2012. Avec 1 210 000 euros, l'aumônerie musulmane est, depuis 2016, l'aumônerie pénitentiaire qui bénéficie de la plus importante dotation. Son budget a presque quadruplé entre 2012 et 2015. Sur les 196 aumôniers musulmans agréés, 184 sont indemnisés, soit 94% d'entre eux. Leur indemnisation sera revalorisée dans le courant de l'année 2016, au même titre que celle de l'ensemble des aumôniers pénitentiaires.

Isabelle Gorce a souligné que les aumôniers figuraient au nombre des partenaires de l'administration pénitentiaire. Elle a poursuivi en décrivant la complémentarité qui existe entre ces différentes approches, criminologique et éducative d'une part, religieuse d'autre part, dans la prévention de la radicalisation en détention. Elle a insisté sur la nécessité d'un travail partenarial entre la direction de l'administration pénitentiaire et l'aumônier national musulman, en appelant de ses vœux une meilleure structuration de l'aumônerie musulmane.

Géraldine Blin, directrice de projet chargée de la lutte contre la radicalisation, a ensuite présenté les trois axes de travail engagés : la détection, qui repose sur un faisceau d'indicateurs ; la prévention primaire, qui amène à créer des lieux de débats propres à susciter le développement de l'esprit critique ; le traitement, notamment à travers les unités dédiées, qui s'inscrit dans la mission plus générale de prévention de la récidive.

Les aumôniers pénitentiaires ont généralement exprimé un sentiment d'isolement, une certaine inquiétude pour leur sécurité personnelle et parfois regretté un déficit de confiance dans leurs rapports avec les détenus. Plusieurs d'entre eux ont mis en avant l'utilité de rencontres régulières entre agents pénitentiaires, aumôniers et détenus, qui contribuent à lever certaines interprétations erronées des comportements religieux et permettent à l'aumônier de déconstruire les discours radicaux. Comme lors de la première instance de dialogue, la question du statut et du salariat des aumôniers a été posée.

A l'occasion de la restitution, les rapporteurs, Stéphane Scotto, directeur de la prison de Fresnes, et Mohammed Loueslati, aumônier régional de la DISP de Rennes, ont insisté la nécessité de renforcer l'aumônerie pénitentiaire musulmane, notamment en la dotant d'une association, et ont évoqué la possibilité de rédiger, en concertation avec l'administration, une charte de cette aumônerie. La création de ressources théologiques communes accessibles aux aumôniers, pour faciliter la préparation du prêche du vendredi, a également été évoquée.

Atelier 3 - Quels discours pour prévenir la radicalisation ?

Cet atelier était présidé par Maître Chamseddine Hafiz, président de l'association *Vivre l'islam*, et vice-président du CFCM.

Le président du CFCM, Anouar Kbibech a exposé son projet de créer un Conseil religieux, qui aurait notamment pour objet d'élaborer un discours théologique destiné à contrecarrer l'influence de la propagande djihadiste. Plusieurs intervenants se sont prononcés en faveur d'une structure théologique unitaire, appuyant ainsi cette proposition. Certains souhaitent néanmoins éviter d'imposer à l'ensemble des imams un discours uniforme, élaboré de façon centralisé.

Plusieurs participants ont souligné qu'il ne fallait pas sous-estimer la séduction qu'exerçait sur les jeunes l'imaginaire messianique et eschatologique véhiculé par la propagande de DAESH. Une partie du problème tenait à la sacralisation des « hadiths » qu'utilise cette propagande, à l'absence de lecture critique et de contextualisation de ces sources. La croyance dans l'exclusivité du Salut, le refus de l'universalité de la foi, la non-reconnaissance de la pluralité des religions sont également des thèmes qu'un contre-discours éclairé doit permettre de déconstruire. Certains ont proposé « d'attaquer la terminologie djihadiste » en déminant les termes utilisés, de puiser dans la science des fondements du droit (*usûl el fiqh*) les éléments d'adaptabilité au contexte, notamment en s'appuyant sur la notion de « déterminant de la norme ». Enfin, ce discours théologique doit être relayé dans l'espace numérique de façon efficace, ce qui pose la question de la formation des imams et des responsables religieux à l'utilisation des réseaux sociaux.

Lors de la restitution de cet atelier, les rapporteurs, Christian Gravel, chef du Service d'Information du Gouvernement (SIG), et Lokman Citak, théologien, ont souligné le danger que constitue le discours de DAESH. Christian Gravel a présenté les actions des pouvoirs publics en matière de contre-discours et insisté pour que l'islam de France se mobilise également sur le terrain théologique que l'Etat laïc ne peut naturellement emprunter. Lokman Citak, tout en relevant la diversité des sensibilités existant au sein de l'islam de France, a appelé à la création d'un conseil français de théologie suffisamment représentatif et cohérent pour être entendu.

Atelier 4 -Les jeunes, acteurs de la prévention de la radicalisation

Cet atelier était présidé par Abdelhak Sahli, président des Scouts Musulmans de France.

Les participants ont partagé le constat d'un manque d'encadrement religieux des jeunes, et tout particulièrement des jeunes convertis. Certains ont émis l'idée de proposer un programme théologique et civique aux jeunes de 13 à 18 ans, dont le cursus en école coranique se termine aujourd'hui trop tôt. Plusieurs intervenants ont également proposé de faire évoluer les méthodes de l'enseignement de l'islam aux enfants.

La fracture sociale et éducative qui touche certains jeunes des milieux populaires a été évoquée, ainsi que la nécessité de mettre en place des programmes d'activités non-culturelles à leur intention. Par ailleurs, certains participants ont estimé que les jeunes se trouvent souvent spontanément dans une posture de défiance, voire de rejet, à l'égard des dispositifs institutionnels et qu'il est donc nécessaire de les valoriser à travers une meilleure communication. Il apparaît aussi important de valoriser les liens familiaux.

Face aux réflexions des participants, le représentant du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a évoqué les différents dispositifs mis en place autour de l'engagement des jeunes: les actions du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté, le service civique qui concerne actuellement 100 000 jeunes. Le représentant du ministère de l'Education nationale a évoqué la lutte contre le complotisme, la mise en place d'un enseignement moral et civique,

ainsi que le parcours citoyen. S'agissant de l'aumônerie dans les établissements scolaires, il a été rappelé que celle-ci constituait un droit mais que sa mise en place devait faire l'objet d'une demande. Enfin, le dispositif d'aide aux associations travaillant sur la prévention de la radicalisation a également été présenté.

Les rapporteurs de cet atelier, Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, et Rachid Sekkour, maire-adjoint de Vandoeuvre-les-Nancy, ont rappelé que la jeunesse subissait les effets des difficultés sociales et économiques, mais également parfois psychologiques et familiales. Face à ces difficultés, qui pouvaient favoriser le processus de radicalisation violente, les autorités religieuses avaient une réponse à apporter mais aussi les associations laïques et les collectivités locales, à travers des dispositifs répondant à leur besoin d'engagement. Enfin, il fallait développer chez les jeunes Français ou nés en France le sentiment d'appartenance à la communauté nationale à travers un récit commun.